

En lien avec la journée de Montpellier, le Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux (Faculté de droit de Toulon) a choisi d'aborder la question des rapports Droit/Économie sous l'angle du Contentieux constitutionnel des droits et libertés fondamentaux.

Le choix de cette thématique est né d'un constat: la crise économique éprouve les régimes démocratiques et libéraux alors que les constitutions sont faites pour les protéger:

- en révélant les faiblesses des politiques et du politique,
- et en mettant à l'épreuve l'idée de solidarité et celle de développement dans la protection des droits et libertés fondamentaux.

De prime abord, un rapport de concurrence s'établit entre ces deux disciplines et les champs qu'elles recouvrent. Les mesures d'austérité en sont la preuve: elles apparaissent comme une réponse à des objectifs économiques structurels tout en générant de graves conséquences sur le plan humain allant parfois jusqu'à générer le creusement des inégalités. Pourtant, un rapport de complémentarité apparaît tout aussi indiscutablement à la lumière du rapprochement opéré entre l'Économie et les Droits et Libertés fondamentaux. En effet, seule la protection de l'idée de solidarité et celle, complémentaire, de l'effectivité des droits économiques et sociaux permettront de trouver des réponses justes et durables à la crise. À cette fin, il est nécessaire de trouver les termes d'un compromis d'un type inédit. Le Juge des Droits et Libertés fondamentaux y a naturellement sa part, par la conciliation qu'il opère entre des principes ou valeurs qui peuvent paraître s'opposer les uns aux autres.

Mais, avant d'en venir là, il a paru nécessaire de commencer par dessiner le cadre général dans lequel s'inscrivent ces interventions et ces compromis, en analysant de quelle façon le Juge des Droits et Libertés fondamentaux contribue à la constitutionnalisation progressive des principes de l'Économie de marché, ce qui fait de lui un acteur à part entière du système économique.

C'est seulement dans un second temps qu'il sera possible de mesurer l'influence des déséquilibres économiques sur la structure des droits et libertés fondamentaux.

Pour apporter des éléments de réponse à ces deux interrogations, la journée a été découpée en deux parties, suivant le programme soumis. Elle devrait conduire à mesurer pleinement la contingence du système des droits et libertés fondamentaux en économie de marché.

Responsables scientifiques

- **Hélène HURPY** • Maître de conférences • helene.hurpy@univ-tln.fr
- **Sylvie TORCOL** • Maître de conférences HDR • sylvie.torcol@univ-tln.fr

COLLOQUE DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES CONTENTIEUX

Contentieux constitutionnel des Droits et Libertés fondamentaux et Économie



Direction scientifique
Hélène HURPY et Sylvie TORCOL

Amphithéâtre 100

Faculté de droit

Vendredi 20
Novembre 2015

<http://cerc.univ-tln.fr>

Email : secretariat-cerc@univ-tln.fr



8h30 Accueil des participants au C.E.R.C.

9h Ouverture

Éric BOUTIN, Président de l'Université de Toulon,
Pascal RICHARD, Directeur du C.E.R.C.

9h30 Rapports introductifs

9h30 L'analyse économique des droits fondamentaux : le point de vue de l'économiste

Frédéric MARTY, chargé de recherches au CNRS, Université de Nice Sophia Antipolis

9h50 L'influence de l'économie sur la protection des droits et libertés fondamentaux : le point de vue de la juriste

Hélène HURPY, Maître de Conférences en droit à l'Université de Toulon

Contentieux constitutionnel français et structures économiques

10h10 Les principes directeurs de la jurisprudence économique et sociale du Conseil constitutionnel

Guillaume DRAGO, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas Paris II (À l'écrit uniquement)

10h20 L'effectivité des droits sociaux dans le cadre de la QPC : l'importance du filtrage par le Conseil d'État et la Cour de cassation

Julien BONNET, Professeur de droit à l'Université de Montpellier

10h40 Pause

11h Table Ronde : La constitutionnalisation de l'Économie de marché (Analyse matérielle des droits)

Président et modérateur : Jean-Yves CHÉROT, Professeur de droit à Aix Marseille Université

Présentation des thématiques avec :

- Marie-Laure BASILIEU-GAINCHE, Professeure de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3 : Sur la liberté de circulation
- Julien BONNET, Professeur de droit à l'Université de Montpellier
- Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeure de droit à l'Université de Paris X Ouest Nanterre La Défense : Réflexions sur les processus de constitutionnalisation des libertés économiques
- Virginie DONIER, Professeure de droit à l'Université de Toulon : Approche en droit administratif
- Claire MONGOUACHON, Maître de Conférences en droit à l'Université de Paris X Ouest Nanterre La Défense Université de Paris X : Le principe d'égalité et la protection de l'ordre concurrentiel

12h Débat

Contentieux constitutionnel comparé et européens et déséquilibres économiques

14h30 La conciliation des objectifs économiques de l'UE avec la garantie des droits fondamentaux par la CJUE

Christophe MAUBERNARD, Maître de Conférences en droit à l'Université de Montpellier

14h50 Le juge constitutionnel grec et la crise économique

Yannis KTISTAKIS, Professeur de droit associé à l'University de Thrace (Grèce) et à l'Université de Bosphorus (Turquie)

15h10 La prise en considération de la dimension économique du droit par le juge constitutionnel allemand

Michel FROMONT, Professeur émérite (droit) à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les « Cours européennes des Droits de l'Homme » et la crise économique

Diane ROMAN, Professeure de droit à l'Université de Tours (À l'écrit uniquement)

15h30 Pause

15h40 Table Ronde : Débat autour de « L'influence de la crise sur le système européen des droits et libertés fondamentaux »

Président et modérateur : Michel FROMONT, Professeur émérite (droit) à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Présentation des thématiques avec :

- Marie-Laure BASILIEU-GAINCHE, Professeure de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3 : Sur la liberté de circulation
- Jean-Yves CHÉROT, Professeur de droit à Aix Marseille Université
- Michel DIMOU, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Toulon (sous réserve)
- Yannis KTISTAKIS Professeur de droit associé à l'University de Thrace (Grèce) et à l'Université de Bosphorus (Turquie)
- Christophe MAUBERNARD, Maître de Conférences en droit à l'Université de Montpellier
- Claire MONGOUACHON, Maître de Conférences en droit à l'Université de Paris X Ouest Nanterre La Défense

17h Rapport de synthèse

Sylvie TORCOL, Maître de Conférences en droit à l'Université de Toulon

17h30 Fin du colloque